

La révolution antiterroriste

Retranscription de la conférence donnée par François Thuillier, auteur de « La révolution antiterroriste – Ce que le terrorisme a fait de nous » [1], le 9 février 2020 à l'occasion de l'Assemblée générale de NSAE.

Introduction

J'ai passé la première partie de ma vie professionnelle dans les services de renseignements antiterroristes. La plupart d'entre eux ont soit changé de nom, soit disparu.

Une trentaine d'années à parcourir un peu en sentinelle les parvis de la république, et c'est du seuil de cette république qu'on la comprend le mieux.

Depuis 3 ans, je suis chercheur associé dans une petite équipe qui s'appelle « Culture et conflits » et qui est un peu le courant en France du courant des études critiques de sécurité et dont l'objet est de déconstruire le discours habituel sur la sécurité et quels sont les déterminants et les limites de ce concept de sécurité, moi-même m'intéressant plus particulièrement aux questions de violence politique.

Ce que j'ai voulu explorer, c'est ce concept de révolution antiterroriste. Cette révolution antiterroriste est à mon sens l'histoire d'une radicalisation de la république que l'on pourrait mettre en miroir de cette autre radicalisation dont on nous parle tous les jours, cette radicalisation islamiste terroriste. Comme si ces deux radicalisations, celle de l'État dans sa répression du terrorisme et celle du terrorisme lui-même, étaient un peu une montée aux extrêmes en miroir l'une de l'autre depuis une trentaine d'années. Et je resitue cette radicalisation antiterroriste dans le cadre plus général de la révolution conservatrice qui saisit l'Occident depuis la même époque, la fin des années 1980. On peut ne pas me suivre sur ce terrain, mais c'est pour moi le cadre général le plus plausible dans lequel replacer ce petit sujet qui est la révolution antiterroriste et la radicalisation de la lutte antiterroriste en France depuis à peu près une vingtaine d'années.

Voilà le cadre général que je voudrais décliner devant vous. Je vais le faire en plusieurs parties.

- Une première partie essaye de voir quelles ont été les étapes extrêmement bien identifiées, jalonnées dans le temps, de cette radicalisation antiterroriste.
- Une deuxième partie : quelles sont les causes de cette radicalisation antiterroriste.
- Une troisième partie : les facilitateurs. Qu'est-ce qui a facilité cette doctrine antiterroriste sur notre sol et pourquoi nous nous sommes rangés comme un seul homme derrière elle.

- Dans une quatrième partie : les conséquences aujourd'hui, notamment politiques. Et quelles solutions ?

1 – Les étapes

Au début des années 1980, nous avons un modèle « latin », un modèle républicain de la lutte antiterroriste, modèle laïque qui était spécifique à la France. On imagine bien que chaque pays développe en son sein une doctrine de lutte contre les violences politiques qui lui est propre. Elle est le fruit de son histoire, de ses institutions, de l'équilibre de ses pouvoirs. Et tout cela donne une doctrine qui est le reflet de l'état politique d'une nation à un moment donné dans sa manière de domestiquer ses pulsions violentes, internes ou externes.

Si on remonte au début des années 1980, une décision extrêmement importante a été prise, en 1982 : la suppression de la Cour de Sureté de l'État. Cette suppression a envoyé un signal très clair : on est désormais capables de lutter contre le terrorisme à droit constant, avec le droit commun. Il n'est plus nécessaire d'avoir recours à une justice d'exception.

Mais chaque fois qu'il y a des attentats sur le sol français, s'en suivent une crispation immédiate du pouvoir et une radicalisation de la lutte antiterroriste. C'est ce qui s'est passé dans les années qui ont suivi immédiatement 1982 : il s'est passé en 1986 une série d'attentats sur le sol français, notamment à Paris, qui étaient d'origine chiite libanaise, et en 1995-96, une autre série d'attentats d'origine sunnite algérienne. Ces deux séries ont provoqué une crispation du pouvoir et une dramatisation de la menace que le pouvoir politique a été bien obligé de prendre en compte et qui ont eu pour conséquence une modification de notre droit, mais – et c'est important de le noter – dans un sens national. On a vu une radicalisation de notre lutte, mais dans un sens qui n'avait rien à voir avec ce qui se passait à l'étranger. En 1986 on a en quelque sorte rétabli ce qu'on avait supprimé en 1982. On crée un parquet et des juges d'instruction spécialisés dans l'antiterrorisme, des juges qu'i n'ont plus fait que ça, qui se sont spécialisés dans la lutte antiterroriste.

En 1995-96, on a créé une nouvelle incrimination antiterroriste, qui s'appelle *l'association de malfaiteurs antiterroristes*, qui était là aussi une crispation assez importante. On n'avait jamais remonté aussi loin en amont de l'acte terroriste pour interpellé des gens. On ne se contente plus de les interpellé sur les preuves d'un passage à l'acte, on remonte très en amont de l'acte terroriste lui-même. Un certain nombre d'actes préparatoires ou des liens entre des individus en vue de commettre un acte terroriste étaient désormais devenus suffisants pour les interpellé.

Donc ces deux phases : 1988 et 1995-96, ont signifié clairement un raffermissement, une crispation du pouvoir et une aggravation de la lutte antiterroriste, mais dans un contexte purement national. Nous avons d'ailleurs été les seuls à avoir cette orientation, les autres États réagissant de manière différente.

S'il fallait citer une année pour le point de bascule où on a changé de modèle, ce serait l'année 2007. Ce n'est pas un hasard, c'est l'année d'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.

On dispose dans l'histoire de l'administration et en sociologie administrative ce qu'on appelle les « livres blancs ». Ce sont des documents sur un objet particulier, endossés par l'administration, généralement édités par les services du Premier ministre, mais qui sont le fruit d'arbitrages. En 2006, il y a eu un livre blanc sur « la France face à la menace terroriste », document qui a fait l'objet d'arbitrages très serrés et sur lequel pourront se pencher les anthropologues dans quelques décennies.

En 2006, Nicolas Sarkozy était ministre de l'Intérieur et Dominique de Villepin était Premier ministre. Il y a eu une confrontation de doctrines, d'opinions, d'idées sur ce sujet de l'antiterrorisme. Ce livre blanc de 2006 est le dernier témoignage d'une doctrine française en matière de lutte antiterroriste.

Je prends deux exemples particuliers. Il a été refusé, dans ce document, d'utiliser le terme de « guerre antiterroriste », c'est-à-dire que c'est le dernier document officiel français dans lequel il est dit qu'on doit lutter contre le terrorisme comme un simple crime, avec les outils du droit, avec la police au profit de la justice. On refuse donc le terme de guerre, le terme philosophique de guerre antiterroriste.

De la même manière, on va refuser d'inscrire dans ce livre blanc le terme de terrorisme islamiste. Donc, il n'y a pas de terrorisme islamiste. On refuse d'utiliser le terme de djihadisme, connoté religieusement, par égard à notre communauté musulmane présente sur le sol français et par égard à un certain nombre de pays musulmans alliés qu'on ne veut pas mettre dans l'embarras ou en tous cas stigmatiser par ces termes qui jettent un regard oblique sur une religion en particulier.

Voilà donc le dernier témoignage, comme une étoile dont on continue à percevoir la lumière, mais qui a cessé de briller et cessé d'exister. C'est, en 2006, le dernier témoignage d'une doctrine française qui va ensuite s'étioler dans le temps et de manière assez rapide.

En 2007, c'est l'élection de Nicolas Sarkozy. En 2008, un livre blanc sur un sujet un peu annexe, connexe sur la défense et la sécurité intérieure, connoté militairement,

va traiter du terrorisme d'une tout autre façon. En deux ans, la doctrine française se sera rendue perméable à d'autres notions importées de l'étranger. J'en citerai une en particulier, développée dans ce livre blanc, c'est **le concept de sécurité nationale**.

C'est un concept extrêmement sulfureux. Je ne vais pas entrer dans les détails. C'est un concept importé des mouvements d'extrême droite d'Amérique du Sud, qui a eu un certain nombre de conséquences très concrètes en manière d'appréhension de la menace. Par exemple le concept devenu aujourd'hui très commun de continuum entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. Il existerait une perméabilité des frontières qui ferait que tout problème de sécurité intérieure serait le fruit, l'objet d'un problème de sécurité plus important. Une espèce de continuum de menaces qui mettrait dans le même sac des peurs l'immigration clandestine, le trafic de drogues, la criminalité organisée, le terrorisme bien évidemment, le communautarisme. Tout cela serait le fruit d'une espèce de chaos international contre lequel il faudrait lutter. Évidemment, en s'alliant avec les grandes puissances que sont les États-Unis ou le monde anglo-saxon en général comme une espèce d'héritage de la guerre froide.

Alors ce concept de sécurité nationale va être un petit peu le cheval de Troie qui va faire entrer sur le sol français une doctrine bien plus anglo-saxonne de lutte contre le terrorisme.

Dans les années qui vont suivre, il va y avoir de nouveaux attentats sur le sol français. En 2012, l'affaire Merah à Toulouse ; en 2015 les affaires *Charlie Hebdo* et *Bataclan* à Paris.

Alors que les attentats de 1988 et 1995 avaient donné lieu à une suite purement nationale, républicaine, laïque, que je qualifie dans mon livre de « latine », en 2012 et 2015, la réaction est complètement différente. En 2012 on voit apparaître, suite à l'affaire Merah, le nouveau concept de radicalisation, à la faveur de quelque chose de très particulier, de conflit d'agences, de services.

Les journalistes de manière générale ne sont pas très curieux de ces affaires-là ; ils ne s'intéressent pas à la lutte antiterroriste. En général, ils s'intéressent à l'attentat, le bon gros attentat, qui fait de l'audience, de l'image, de la vente de journaux et qui invite à toutes les simplifications, tous les anathèmes. Mais la lutte antiterroriste qui le précède est trop complexe, trop politique ; les journalistes manquent de source sur ces sujets-là. Les journalistes d'investigation en France s'y intéressent fort peu. Après l'affaire Merah, par contre, il y a eu dans les journaux pas mal d'articles qui ont critiqué les services français, en particulier la DCRI qui a été critiquée pour avoir mal évalué la dangerosité de ce M. Merah, qu'elle suivait depuis plusieurs années, et

avoir laissé dans la nature quelqu'un qui s'est révélé être extrêmement dangereux, ce qui lui avait échappé.

Dans une moindre mesure, le RAID qui a donné l'assaut à l'immeuble de Merah a également été critiqué pour ne pas avoir su interpellé quelqu'un qui était retranché seul chez lui et sans otage. De l'extérieur, ça paraissait une opération simple à réaliser.

Donc, les services antiterroristes français sont critiqués, affaiblis devant l'opinion publique et une nouvelle agence, en fait ancienne, est parvenue sur le devant de la scène grâce à ce concept de sécurité nationale c'est le *secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale* (SGDSN). Il sort un **plan de lutte contre la radicalisation** pour se faire de la pub alors que le gouvernement est un peu désarmé. On est en 2012, en pleine campagne électorale pour les élections présidentielles et les hommes politiques sont en demande de réformes, d'idées nouvelles sur le sujet de la lutte antiterroriste. Et donc on sort ce « nouveau » concept, qui est relativement ancien, qui vient du Royaume-Uni et des États-Unis, qui a été imaginé pour des pays de tradition communautaire et de religions d'État, c'est-à-dire des pays qui sont organisés politiquement sur un modèle totalement contraire à ce que nous faisons en France.

Donc, on va chercher un modèle étranger et on va l'appliquer en France ; c'est ça qu'il faut faire.

Évidemment, les politiques se saisissent de ce hochet et vont l'appliquer de force, à l'encontre de notre tradition politique sur le sol français :

- 2012, affaire Merah ; réaction presque internationale. On se tourne vers l'étranger pour importer des mesures qui n'ont pas été pensées pour nous.
- Bataclan 2015 ; on va, là aussi, importer de l'étranger une mesure qui s'appelle « **contreterrorisme** ».

Le contreterrorisme, c'est vieux comme le monde, c'est l'idée qu'il faut utiliser contre les terroristes les armes qui sont les leurs. On va aller attendre le terroriste dans sa tanière, avec les mêmes armes que lui, le même vocabulaire que lui. Le contreterrorisme, c'est retourner cette logique de la terreur, « terroriser les terroristes », disait Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, c'est-à-dire qu'il faut user contre les terroristes de la même violence, de la même brutalité qu'eux-mêmes utilisent contre nous, faisant fi de l'État de droit, allant même jusqu'à appliquer des mesures illégales et extrêmement brutales. C'est quelque chose qui s'est toujours fait, mais qui se faisait discrètement. On ne criait pas sur les toits qu'on allait faire des assassinats ciblés. Ce qui change avec l'antiterrorisme, c'est qu'on le fait publiquement. On le crie haut et fort dans les médias, dans les livres, ce qui change complètement les choses. Ce qui était fait discrètement sur le terrain devient un

outil de politique publique, un outil de communication, ce qui en change complètement la nature.

C'est le premier changement suite à l'affaire du Bataclan, qui avait évidemment produit un émoi dans la population.

La deuxième conséquence, c'est **l'état d'urgence**. On a eu recours à une loi qui remontait à la guerre d'Algérie, avec recours à un tribunal administratif. On a appliqué cet état d'urgence et on est allé au-delà en faisant entrer cet état d'urgence dans la loi ordinaire, avec une loi votée par le parlement fin octobre 2017. La plupart des mesures de cet état d'urgence font désormais partie de notre droit positif, constant. Cette logique de l'état d'urgence de faire entrer la société française dans un état de crise permanente est un outil de politique publique, motivé par l'affaire du Bataclan et de Charlie Hebdo, mais hérité de l'étranger.

2 – Quels ont été les causes, les déterminants, les stimulateurs ?

J'en citerai deux, qui me semblent les plus importantes.

Il faut bien avoir en tête qu'il n'y a pas eu de débat démocratique ni à l'Assemblée ni dans les médias, ni dans l'opinion publique. Ce changement qui est important, la manière dont un pays domestique sa violence publique interne, le noyau dur du pouvoir régalién en France, n'a pas fait l'objet d'un débat démocratique.

La première cause est étrangère. C'est l'influence du soft Power anglo-saxon, dont c'est la politique depuis les années 2000, qui a trouvé là le moyen d'intensifier son influence sur le continent européen.

En 1989, c'est la chute du mur de Berlin et quelques mois plus tard l'affaire des *Versets sataniques* de Salman Rushdie. Cette concomitance a été vue comme une divine surprise par les stratèges américains qui ont trouvé là, entre la chute du mur de Berlin qui était la fin du cadre stratégique qui était le leur, celui de la guerre froide, et l'affaire des *Versets sataniques* de Salman Rushdie une sorte de changement de paradigme du cadre de l'influence anglo-saxonne.

Les think tanks conservateurs américains, on le sait maintenant, ont reporté leurs travaux sur cette nouvelle menace par laquelle ils ont remplacé la menace de la guerre froide qui, à leurs yeux, s'affaiblissait.

Les attentats de 2001 aux États-Unis n'ont pas provoqué de changement de doctrine en Europe. Pas encore. Ce qui aura été déterminant, ce sont les attentats de Londres en juillet 2005. À ce moment-là, le Royaume-Uni prend la présidence du Conseil de l'UE. Or le Royaume-Uni développait justement sur son sol, depuis quelques années déjà, une politique qui lui était particulière de **lutte contre la radicalisation**, et qui

était l'héritage de cette organisation communautaire qui est la sienne et l'idée qu'il n'y a pas de citoyenneté générale britannique. Il y a des communautés juxtaposées, chaque communauté étant renvoyée à elle-même pour s'auto-organiser, laissant une grande place aux traditions, aux religions, et donc une vision contraire à la tradition d'intégration républicaine française. L'idée selon laquelle ces religions étrangères sur le sol britannique devaient s'organiser et le pouvoir britannique les prenait en compte en tant que puissance tutélaire.

Donc, au moment où le Royaume-Uni prend la présidence du Conseil de l'UE, l'empathie à son égard est grande et Londres en profite pour imposer à l'ensemble des capitales européennes son propre modèle de lutte antiterroriste. Les capitales basculent les unes après les autres, en premier lieu les pays nordiques, en descendant jusqu'au sud de l'Europe et la France est le dernier pays à basculer dans le giron de cette influence britannique et à adopter le modèle britannique de lutte contre la radicalisation sur notre sol.

Tout s'est fait progressivement, après les attentats de Londres. Et c'est donc une influence étrangère qui se manifeste aujourd'hui sous le couvert de la fameuse **coopération antiterroriste**, c'est-à-dire que des États qui sont en conflits sur beaucoup de sujets s'accordent sur au moins un sujet qui est celui de la coopération antiterroriste.

La deuxième cause de ce changement, c'est **le marché**, une partie de ce marché qu'on a appelé le **capitalisme sécuritaire** et que d'autres appellent « les marchands de peur ».

Toute une frange de l'économie française s'est organisée pour tirer profit de cette nouvelle menace, avec un certain nombre de gens en France qui se sont spécialisés sur ces sujets – quasiment une mafia où vous avez des gens qui désormais vous proposent quasiment clé en main un concept qui va des substrats théoriques qu'est la nouvelle terminologie à la française, c'est-à-dire des gens qui ont pignon sur rue à l'université et qui vont développer ces nouvelles doctrines, jusqu'aux sociétés de conseil en sécurité.

Toute une frange du capitalisme français s'est repositionnée sur cette nouvelle menace, sur cette nouvelle théorie pour en tirer des profits, des bénéfices substantiels. Ça a réorienté une partie du marché sur cette nouvelle niche en quelque sorte, qui a ses propres marchés, ses propres salons, qui a désormais pignon sur rue dans les médias. Ce sont eux qui envoient tous ces fameux experts que vous voyez dans les médias vendre ces nouvelles doctrines, et ça génère un certain nombre de bénéfices, avec un effet levier économique important. Jusqu'aux sociétés de sécurité privées.

Donc voilà : la société anglo-saxonne et le marché auront été les deux causes du changement de nos doctrines sur le sol français de cette révolution antiterroriste.

3- Les facilitateurs

Qu'est-ce qui a permis que cette nouvelle doctrine s'impose aussi facilement sur le sol français ?

De fait, l'opinion publique française ne s'est pas opposée à cette nouvelle doctrine. Je dirais presque au contraire, aujourd'hui encore elle en redemande. Nous avons une opinion publique qui, dans son immense majorité, considère qu'elle est prête à renoncer à encore plus de libertés publiques pour plus de sécurité. Si vous regardez les sondages, les gens font le lien entre le fait d'abandonner certaines de leurs libertés et le prix d'une plus grande sécurité, pensant que les deux notions sont inversement proportionnelles, c'est-à-dire que plus on va abandonner de libertés plus on va acquérir en rétribution plus de sécurité. Les gens en redemandent, considérant qu'on est en guerre. La majorité des Français considèrent qu'on est en guerre contre le terrorisme, et pour une petite majorité contre l'islam lui-même.

Donc l'opinion publique a basculé comme un seul homme dans cette nouvelle doctrine. C'est une doctrine plutôt séduisante pour des gens qui ne connaissent pas grand-chose à ce sujet, en tout cas dont les outils de réflexion s'arrêtent au journal télévisé et au pire aux réseaux sociaux, et ne vont pas nécessairement chercher plus loin pour aiguiser un peu leur jugement sur la question.

Je vais prendre l'exemple de **la lutte contre la radicalisation**. C'est une thèse très séduisante. Quand un meurtre se produit dans une communauté, et le pire d'entre eux un meurtre incompréhensible qui s'attaque à des innocents, la première réaction va être de se mettre à distance du meurtrier – cette personne ne fait pas partie du groupe – de l'affubler de tout un tas de caractères qui vont le différencier du groupe lui-même, de mettre une distance, je dirais sanitaire, entre le groupe et elle pour vraiment rejouer à chaque fois le jeu de l'interdit de tuer – ça aurait pu être moi. On l'affuble de tout un tas de caractères qui vont le différencier de nous. En général le réflexe d'une communauté, après le geste terroriste, c'est de dire deux choses.

Premièrement, il est étranger, il vient de l'étranger, on est frappés de l'extérieur. C'est quelqu'un qui vient du dehors des remparts, qui s'est introduit de l'étranger pour nous frapper. Ce n'est pas un des nôtres.

Le deuxième réflexe, c'est de dire : il est fou, seul un fou peut faire une chose pareille.

Ces deux anathèmes se révèlent inopérants en l'espèce, puisque la plupart du temps ces terroristes ne viennent pas de l'extérieur, mais de chez nous. Ils ont grandi chez nous, dans nos écoles. Ils ont été abreuvés à la mamelle de la république. Et la deuxième chose, ils ne sont pas fous, loin s'en faut. La population terroriste à l'échelle mondiale est en meilleure santé mentale que la population en général. Il y a des traits de caractère généraux : une carence affective, une image du père un peu dégradée. Mais cela n'en fait pas des fous. Ils ont une démarche très rationnelle.

Ils ne sont pas étrangers, ils ne sont pas fous, il va falloir trouver une distance pour les différencier de nous, et on trouve le concept de « radicalisé » : ils sont radicalisés. Ça permet d'avoir une description de la montée en puissance du radicalisé comme celle du loup-garou : la barbe pousse, ce sont des choses visibles.

Le fichier des radicalisés, c'est 20 000 personnes. Des personnes qui sont dans une zone de droit un peu floue, où elles ne sont ni innocentes ni coupables. On les met un peu en marge : elles sont différentes de nous. Et puis le vieux fond chrétien, quand même, qui reste au sein de nos sociétés, nous fait penser « on va pouvoir les faire revenir », on va les « déradicaliser », les faire redevenir nôtres, avec des moyens extrêmement importants et coûteux.

Il y a une autre théorie également dans une zone grise : les fichiers S. Il y a environ 30 000 fiches S, dont 12 000 islamistes. Elles devaient rester secrètes.

Donc, des thèses séduisantes que l'opinion publique adopte grâce à des phénomènes qui sont très bien étudiés en psychologie sociale, notamment le phénomène de faire un.

Quand une société est attaquée de l'extérieur, sa réaction de survie est de se regrouper, quel que soit le prix à payer. Pour survivre, le groupe se recroqueville sur des valeurs communes, fussent-elles contestables (cf. « Le discours de la servitude volontaire » de La Boétie). Il faut lire Solomon Asch, qui a inspiré en grande partie les travaux de Milgram et qui a étudié ça très bien dans les années 1970. Il a étudié la manière dont quelqu'un dans un groupe est amené à mentir pour continuer à faire partie du groupe. À partir d'un certain moment dans une société, où la société adopte des positions qui sont contestables ou simplement pas pertinentes, tout le monde bascule pour ne pas se désolidariser des autres. Et c'est ce qui se passe avec la nouvelle doctrine antiterroriste.

Un deuxième vecteur du regroupement, étudié dans les années 1970 par les laboratoires de psychologie sociale, c'est ce qu'on appelle la « Terror management theory » (la théorie du management par la peur). Quand un groupe est victime de

peur collective, ses membres vont surjouer les valeurs qu'ils estiment être le ciment de la communauté. On exclut celui qui nous est désigné comme faisant partie du groupe agresseur, et ici le stéréotype du musulman agresseur, de l'islamiste agresseur. On n'écoute pas les gens qui sont en dehors des stéréotypes. La plupart des organisations musulmanes condamnent les attentats, mais on ne les entend pas, parce que ces condamnations font partie des stéréotypes qui justement sont véhiculés dans ce genre de situation. En 2015, les salafistes français ont condamné les actes du Bataclan, mais c'est inaudible pour les médias français. Ce n'est pas relayé et on est dans une simplification à l'extrême du débat.

Donc voilà quels ont été les facilitateurs.

4 – Quelles sont les conséquences aujourd'hui de cette révolution antiterroriste ?

Il y en a deux à mes yeux.

La première, je l'appelle l'effet TINA [2] : il n'y a qu'une seule doctrine de l'antiterrorisme. Elle a pris le pas sur tout et elle est partagée par l'ensemble de l'échiquier politique de la gauche libérale à la droite extrême où vous n'avez qu'une seule note, une seule doctrine, qui est à des échelles différentes, avec des vocabulaires différents, chacun l'exprimant avec ses mots, mais vous avez la même politique antiterroriste, ce qui a pour effet de blanchir le vocabulaire de l'extrême-droite. Et qui a eu pour effet de légitimer les thèses de l'extrême-droite dans son rapport à l'étranger. Je crains que tout ce discours sur l'antiterrorisme ait été la porte d'entrée de cette lepénisation des esprits, parce qu'on n'y a pas pris garde, qu'aujourd'hui on prend pour évidence des choses qui sont des mensonges et que la lutte antiterroriste aura représenté – on le saura peut-être en 2022 – le cheval de Troie de la lepénisation des esprits, en véhiculant ce discours sur la violence, sur l'islam. Tout le monde dit « no pasaran », mais je crains qu'il soit déjà passé dans les esprits par ce biais-là de la lutte antiterroriste, et ça me fait mal au cœur de savoir que le domaine sur lequel j'ai travaillé depuis 30 ans aura peut-être ouvert la porte et la fenêtre à un changement de régime qu'on aura sans doute à regretter dans les années qui viennent.

Deuxième conséquence de cette révolution antiterroriste, nous avoir affaiblis face au terrorisme. Mon propos n'est pas de me battre pour défendre les libertés fondamentales, les libertés publiques. C'est vrai que cette doctrine est attentatoire aux libertés, bien sûr. C'est suffisamment documenté par les organisations des droits de l'Homme qui le font bien mieux que moi avec de meilleurs arguments moraux.

Mon combat, c'est d'améliorer notre efficacité face à cette violence aveugle qui frappe des innocents. Or il se trouve que sur le terrain de l'efficacité on a également déposé les armes, on s'est affaiblis. On a donné des armes et des victoires au terroristes beaucoup trop facilement.

Leur première victoire a été que les terroristes veulent être considérés comme des musulmans, comme l'avant-garde d'une espèce d'Oumma fantasmée, les porteurs de glaive de l'islam. C'est ce qu'ils souhaitent qu'on les reconnaisse. On l'a fait. On les reconnaît comme tels. On a placé le terrain de la lutte antiterroriste sur le terrain de l'islam, de manière plus ou moins ouverte, plus ou moins hypocrite, mais on l'a fait. Quand on fait un lien dans le calendrier entre la lutte antiterroriste et la réorganisation de l'islam de France, on ne fait pas autre chose. On va encore accréditer la thèse qu'en cette période violente on va réorganiser l'islam de France. C'est criminel de faire un lien, ne serait-ce que subliminal, entre les deux notions qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. On leur a accordé ce privilège de parler au nom de l'islam. Certes, un islam dévoyé, un islam minoritaire, mais un islam tout de même. On les reconnaît comme musulmans, ce que les musulmans ne font pas.

Ils voulaient également qu'on leur déclare la guerre, qu'on les traite en égaux, finalement, qu'on les considère comme étant des guerriers d'une armée, avec des doctrines, un projet de société. Eh bien, qu'à cela ne tienne, déclarons-leur la guerre de manière tout à fait officielle. Devant le Congrès réuni à Versailles, François Hollande leur a fait une déclaration de guerre.

Donc on utilise ce terme de guerre à mon sens là aussi beaucoup trop généreusement. Et on fait d'eux les égaux de ce que nous sommes, quand même la cinquième puissance mondiale. On fait de Daesh une espèce d'armée ennemie qui serait miroir de notre puissance et ce faisant on leur donne une puissance qu'ils ne méritent pas.

À chaque fois, on leur offre des victoires sans doute bien trop faciles. Des victoires sémantiques, des victoires symboliques qui à chaque fois les renforcent. Et je pense que c'est une conséquence malheureuse.

5 – Conclusion

Quand on parle de terrorisme, on ne parle rarement que de ça. Parler de terrorisme, c'est parler de la violence, c'est parler de l'État, c'est parler de la politique.

On arrive, il me semble, avec cette révolution antiterroriste un peu à la fin d'un cycle. C'est un peu le symptôme d'un État vieillissant, d'un régime vieillissant et de valeurs qui seraient peut-être à réinventer.

On a voulu, après la Seconde Guerre mondiale, réécrire des projets de société. J'aime beaucoup Simone Veil – vous aussi sans doute – à qui on avait confié à la fin de la Seconde Guerre mondiale d'écrire un projet de société sur de nouvelles bases, ce qui a donné *L'enracinement*.

Le terrorisme lui-même pourrait être l'occasion de cette page blanche à partir de laquelle nous pourrions rebâtir un projet de société sur de nouvelles bases puisque, finalement, l'État et la population sont arrivés à ce paradigme de fin de cycle.

L'État qui se radicalise, qui ne trouve plus dans la lutte antiterroriste que la dernière légitimité, sa raison d'être, en quelque sorte, malmené par le marché et la corruption. Donc, il trouve dans le terrorisme une dernière raison d'être, dans laquelle il s'engouffre avec une brutalité importante. Rappelons qu'un chien qui aboie, c'est qu'il a peur et que la brutalité n'est pas la force. Au contraire, la brutalité est un aveu de faiblesse.

Et puis la population, nous qui nous regroupons sur ces bases un peu fausses, un peu artificielles, qui nous fragilisons nous-mêmes face à la menace terroriste, de manière un peu fausse.

Je crois que tout ça mériterait un sursaut. Et, en tout cas, le terrorisme pourrait être cette occasion de nous rassembler sur de nouvelles bases. Ou, en attendant, de réfléchir à ce que nous sommes devenus nous-mêmes.

Notes :

[1] Voir :

<https://nsae.fr/2020/01/26/la-revolution-antiterroriste/>

<https://nsae.fr/2019/12/30/terrorisme-islam-et-guerre-des-mots/>

[2] « There is no alternative », slogan politique couramment attribué à Margaret Thatcher traduit en français par « Il n'y a pas d'autre choix » ou « Il n'y a pas d'alternative ».